



Mairie
08000 WARCQ
03.24.56.01.62
warcq@orange.fr
www.warcq.fr

ARRÊTÉ N ° 64 - 2022

Autorisation d'occupation du domaine public 30 Rue des Ferronniers - implantation d'un échafaudage

Le Maire de WARCQ,

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la demande d'autorisation du 13 avril 2022 formulée par l'EURL FESSON, 2 Bis Rue Paul Langevin 08440 VIVIER AU COURT, concernant l'implantation d'un échafaudage, d'une surface au sol de 9 x 0.60 m, sur la chaussée de la rue des Ferronniers, au droit du n° 30, afin de procéder à la réfection de la toiture de l'habitation de Monsieur SIMON Erwan,*

ARRÊTE

Article 1er : Monsieur Fabien FESSION, gérant de l'EURL, est autorisé, pour les besoins des travaux, à implanter un échafaudage sur le domaine public, sur la façade de l'immeuble sis 30 Rue des Ferronniers, du jeudi 28 avril 2022 à 8h00 au vendredi 20 mai 2022 à 17h00.

Article 2 : Cette autorisation est consentie à titre gratuit. Monsieur Fabien FESSON se chargera de la signalisation du chantier et de la remise en état de la chaussée, si dégradation constatée.

Article 3 : Madame le Maire de Warcq, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, Monsieur l'agent de Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Warcq, le 27 avril 2022.



Le Maire de WARCQ,

Marie-Annick PIERQUIN.